

La vie de l'Imam Mussa al- Kazim

<"xml encoding="UTF-8?>

La vie de l'Imam Mussa al- Kazim

Agence de presse TAGHRIB (APT)

L'Imam Mussa Ibn Dja'afar al-Kazim, le fils du sixième Imam est né en 128/744 et fut empoisonné en prison en 183/799. Il devint Imam après la mort de son père, par Ordre divin et décret de ses prédécesseurs. Le septième Imam était contemporain des califes Abbassides, Mansûr, Hâdi, Mahdî et Hârun. Il vécut à une époque très difficile, en secret, jusqu'à ce que, finalement, Hârun partit pour le Hadj et fit arrêter l'Imam à Médine alors qu'il priait dans la Mosquée du Prophète. Il fut enchaîné et emprisonné, puis emmené de Médine à Bassora et de Bassora à Bagdad où, pendant des années, il fut transféré d'une prison à une autre. Finalement, il mourut empoisonné à Bagdad dans la prison Sindi Ibn Shâhak, et fut enterré dans le cimetière des Qorayshites qui se trouve actuellement dans la ville de Kazimayn en Irak.

SON ENFANCE

L'Imam Moussa ibn Ja'far dit al Kadzim est né le 7 Safar de l'an 128 de l'Hégire. Son père est l'Imam Ja'far as-Sadeq (as) et sa mère se nommait Hamidah al Berberya, elle était d'origine maghrébine Amazigh.

Durant sa jeunesse, l'Imam al Kadzim (as) passa 20 ans sous l'Imamat de son père Ja'far (as). Son génie inhérent et ses vertus étaient combinés avec les conseils et l'éducation éclairés qu'ils lui avaient enseignés. Il fut entièrement bercé par la connaissance depuis son enfance. Le récit qui va suivre montre combien cette connaissance était large : Un jour abou Hanifa était venu voir l'Imam Ja'far as-Sadeq (as) en sa demeure, afin de le questionner sur un sujet religieux. L'Imam était endormi et ainsi abou Hanifa attendait que l'Imam soit réveillé. Pendant ce temps, Moussa al Kadzim (as), qui n'avait alors que cinq ans sorti et vit abou Hanifa qui pour passer le temps lui demanda son avis en ces termes : " ô petit-fils du prophète ! Quel est ton avis au sujet des actes d'un homme ? Les fait-ils par lui-même ou les fait-ils parce qu'Allah l'incite à les faire ? " " ô abou Hanifa, les actes d'un homme pourraient être classés en trois catégories : Premièrement, les actes qu'Allah lui enjoindrait indépendamment de sa volonté. En second lieu, Les actes que l'homme ferait avec l'appui d'Allah. Troisièmement, les acte que l'homme ferait seul.

La logique humaine pourrait faire croire alors que dans les 2 premiers cas Allah pourrait être responsable; mais il n'en est rien. Si la première déduction était vraie, cela voudrait dire qu'Allah pourrait être injuste et pourrait punir les hommes pour des péchés qu'ils n'ont pas commis. Si la deuxième condition était acceptable, cela voudrait dire qu' Allah pourrait être injuste et pourrait punir les hommes pour les crimes dans lesquels il est associé. Mais l'impossibilité de ces deux premières conditions est évidente car Allah ne peut être injuste. Donc, la troisième alternative est que les hommes sont absolument responsables de leurs propres actes. " Abou Hanifa était réputé pour être partisan de la déduction par syllogisme ou analogie, cet entretien avec le jeune Imam (as) lui montra que sa méthode de déduction était fausse.

Exemple de syllogisme : L'Homme est mortel, je suis un homme, déduction je vais mourir. Si cette logique de déduction se vérifie dans ce qui est propre à l'homme, concernant l'Islam et son interprétation c'est loin d'être le cas.

Lorsque Moussa al Kadzim (as) devint Imam, la première décennie il put paisiblement dispenser les préceptes de l'Islam par le biais des enseignements du prophète (sas).

Après cette période, il passa la plupart de son temps en prison selon le bon vouloir du Calife en place.

Moussa al Kadzim(as) a vécu sous les régimes des plus despotiques Califes Abbassides, al Manssour, al Mahdi, et Haroun ar-Rachid connus le plus souvent pour leur gestion tyrannique et cruelle.

Ces despotes ont fait assassiner une multitude de descendants du prophète et les martyrs descendants ou non se comptent par milliers, ils étaient enterrés ou emmurés vivants ou dans le moins pire des cas, mis en prisons durant toute leur vie.

Ces Califes n'avaient aucune pitié ou justice et ils faisaient assassiner ou torturer pour le plaisir qu'ils prenaient des souffrances de leurs victimes.

L'Imam a été préservé de la tyrannie d'al Manssour parce que ce Calife, était occupé avec son projet de construire la nouvelle ville avec de Bagdad. En 157 de l'Hégire, la ville de Bagdad a

étée construite.

Sa construction fut suivie de la mort de son fondateur al Manssour un an après.

Le frère d'al Manssour lui succéda au Califat, il s'agit d'al Mahdi (quel nom glorieux pour un tel être). Pendant quelques années il est resté indifférent vis-à-vis des activités de propagation de l'Imam (as).

Mais en 164 de l'Hégire, al Mahdi fit un voyage à Médine, il avait déjà entendu parler de la réputation de Moussa al Kadzim (as) mais arrivé il vit que cette réputation était largement surpassée.

Ce qui rallumât la jalousie et l'étincelle de la méchanceté héréditaire envers les Ahloul Bayt (as).

Il fit emmener de force l'Imam (as) à Bagdad et le fit emprisonné. Mais après qu'une année soit passée, il décida que l'emprisonnement de l'Imam (as) avait été une erreur alors, il lui rendit sa liberté.

MORT DE L'IMAM (as)

L'année 170 de l'Hégire, le Calife le plus cruel et le plus tyannique Haroun ar-Rachid est apparu à la tête du l'empire Abbasside. Ce fut pendant son règne que l'Imam (as) passa la plupart de son temps en prison et malheureusement jusqu'à ce qu'il ait été empoisonné par ordre d'Haroun ar-Rachid.

Cet assassinat eut lieu le 25 Rajab de l'an 183 de l'Hégire, l'Imam (as) avait 55 ans.

QUELQUES PAROLES DE L'IMAM MOUSSA AL KADZIM (as)

-Le croyant est comparable à deux plateaux de balance équilibrés : Chaque fois que sa foi se consolide, son épreuve devient autant difficile.

-Le bon voisinage ne consiste pas seulement à ne pas déranger ses voisins mais surtout à les supporters lorsqu'ils vous dérangent.

-Le jour du Jugement, sera appelé ceux qui ont droit de la récompense auprès d'Allah, ce jour là se lèveront seulement ceux qui auront pardonné et rétabli la concorde sans attendre d'autre récompense que celle d'Allah.

-Il n'est pas des nôtres celui qui délaisse sa religion au profit de la vie et n'est pas des nôtres .celui qui délaisse sa vie au profit de sa religion